

CSE : "Ce qui s'est dit, ce qu'on en pense"

La CFE-CGC vous informe des principaux points abordés lors du CSE du 28 août et vous partage ses positions, préoccupations et appels à vigilance.

ARUM (Accueil Relation Usagers Marketing)

objectif : Faire des accueils des lieux plus attractifs...

Et si on en parlait ?

**⚠ La CFE-CGC Métiers de l'Emploi a alerté en instance :
Encore un programme ? Est-ce vraiment la priorité!**

Nous dénonçons la **surchauffe organisationnelle** :

- LPE, Assurance chômage, Efficience, XP multiples...
- **Stress, charge de travail accrue, perte de repères**
- Des impacts directs sur les **RPS** et la **QVCT** !

Pour nous, c'est un programme à deux vitesses ?

- **10 agences vitrines** dites "Cibles" ultra-équipées...
- **...et les autres ?** Des sites « optimisés » avec les **moyens du bord**.

➡ **Iniquité** en vue et des directions locales qui se débrouilleront pour réorganiser encore leur accueil pour être dans ce programme.

Et le budget ? Mystère total.

- Aucune réponse claire de la Direction hormis "nous n'avons aucune information de la DG".
- On avance... **sans connaître les moyens alloués**. Cela nous interroge... ou on peut déjà se résoudre finalement à dire qu'il n'y en a peut-être pas?

Et les partenaires ? Quelle place réelle dans ce programme?

- Partage des lieux, oui. Mais **aucune fonction concrète** pour eux.
- Ce qui est clarifié suite à une de nos questions et qu'ils **n'assureront pas l'accueil**.

➡ Qui informera les usagers de leur présence ? Qui coordonnera les rendez-vous, les réunions ?

La CFE-CGC Métiers de l'emploi des HDF demande :

- **La transparence sur les moyens**
- **L'équité entre agences**
- **La priorisation des enjeux humains** avant les projets d'image

OSCAR et LinkedIn : informations reportées



Ces deux points concernant l'évolution des outils relation entreprises sont reportés pour une prochaine information en CSE. À la suite de deux résolutions unanimes, la direction s'est effectivement engagée à respecter les règles de présentation des nouveaux outils. Ainsi, selon l'article 3.2 et l'article 3.3.1 de l'accord des modalités d'information et de consultation des représentants du personnel, la présentation de ces outils est reportée. Ces résolutions reflètent la volonté de garantir une communication transparente et de respecter les procédures établies.

Nous avons de nombreuses questions à ce sujet, que nous garderons au chaud pour les prochaines informations, afin de garantir une compréhension claire et exhaustive de ces évolutions pour tous les membres

CSE : "Ce qui s'est dit, ce qu'on en pense"

La CFE-CGC vous informe des principaux points abordés lors du CSE du 28 août et vous partage ses positions, préoccupations et appels à vigilance.

Consultation sur le PAPRI Pact 2025

Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail

Un vote **ABSTENTION** pour la CFE CGC Métiers de l'Emploi Hauts de France

Pourquoi ?

La CFE-CGC considère que les informations fournies sur le PAPRI Pact 2025 manquent de détails. Cela rend difficile une évaluation complète des implications du projet et des actions. Nous tenons cependant à souligner la création de nouvelles fiches actions déclinées autour des risques identifiés.

Nous n'avons pas pu évaluer précisément le PAPRI Pact 2024 pour en observer les évolutions et résultats.

A la CFE-CGC MDE HDF, nous nous interrogeons sur les réels effets ou impacts de ce PAPRI Pact sur les conditions de travail des salariés et l'organisation interne. L'absence de garanties claires et la non-intégration de l'évaluation de la charge de travail ont conduit à notre position d'abstention. Cette abstention indique notre souhait de poursuivre les discussions et d'obtenir des réponses aux préoccupations soulevées, notamment sur notre demande d'intégrer dans le PAPRI Pact des actions **préventives** ciblées et plus nombreuses, ainsi que la mise en place d'une organisation plus attentive aux besoins de chaque agent dans sa situation de travail.

⚠ Sur la situation du site d'Aulnoye-Aymeries

La CSSCT a officiellement porté une alerte en séance de CSE concernant les conditions de travail sur le site d'Aulnoye-Aymeries. Les constats sont graves et préoccupants :

- ✗ Absence de places PMR accessibles
- 🔊 Nuisances sonores persistantes
- 👃 Odeurs nauséabondes depuis plusieurs années
- 🌡 Températures insupportables en période estivale
- ⚠ Servitude non sécurisée
- 💧 Tâches d'humidité sur les murs et le sol
- 🏠 Fissures dans les escaliers
- 📏 Affaissement du plancher à l'étage

Une **résolution a été votée par les élus** pour que ces constats soient partagés largement. La Direction, en réponse, a mandaté le cabinet Veritas. Celui-ci affirme que **le bâtiment ne présente pas de risque d'un point de vue structurel**. Des **prélèvements sont en cours d'analyse**. La médecine du travail va être rapprochée. La Direction s'engage à **mettre les personnels en sécurité en cas d'urgence**.

Cependant, **le CSE reste vigilant** et demande que, **en cas de danger avéré**, les mesures suivantes soient mises en œuvre **sans délai** :

- 🏠 Télétravail prioritaire
- 🏠 Travail de proximité sur la base du volontariat
- 🚪 Relogement sur la même commune .

👉 Pour la CFE CGC la sécurité et la dignité des conditions de travail ne sont pas négociables.

Prochain CSE : 25 septembre 2025– Vos élues y seront.

Vous pouvez nous transmettre vos remarques d'ici là !

Vous vous retrouvez dans nos valeurs, Rejoignez-nous dès maintenant !

syndicat.cfe-cgc-hdf@francetravail.fr

La CFE-CGC représente les Techniciens, Agents de maitrise et Cadres
A partir de D1, Coefficient 551 ou Statut public niveau 2,2

